

Pour obtenir le contraire d'un mot, il est souvent possible d'utiliser un préfixe comme : in-, im-, il- ou ir-.

Le choix de ce préfixe se fait en fonction de la première lettre du mot :

- Si le mot commence par « r », on ajoute le préfixe « ir- » :

Exemple : *réalisable / irréalisable*

- Si le mot commence par « l », on ajoute le préfixe « il- » pour obtenir le contraire :

Exemple : *lisible / illisible*

Dans ces deux cas, il faut bien faire attention à obtenir deux fois la consonne qui suit la lettre « i » :

légal / illégal

réel / irréel

réparable / irréparable

- Dans les autres cas, on utilise le préfixe « in- », ou le préfixe « im- » devant « m », « b » ou « p » :

Exemples : *connu / inconnu*

possible / impossible

Attention : Tous les mots commençant par « in » ne sont pas le contraire d'un autre mot.

Exemple : « interdit » n'est pas le contraire de ? mais de « autorisé »

Remarque: Il existe d'autres préfixes permettant de créer le contraire d'un mot :

dé- : monter / démonter

dés- : agréable / désagréable

mal- : adroit / maladroit

mé- : content / mécontent